



AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne

Plus de 15.000 membres – ouverte aux anciens de toutes les institutions et tous les organes

Le Secrétaire général
25/2026



Bruxelles, le 10 juillet 2026

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 23 JUIN 2026 A BRUXELLES**

La réunion de l'AG n'ayant pas atteint le quorum des 2/3 requis par les statuts pour la modification des statuts, la Présidente ouvre la seconde réunion de l'Assemblée générale qui, conformément aux statuts, statue définitivement et valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Elle précise que les décisions concernant la modification des statuts doivent être votées à la majorité des deux tiers des voix.

Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, présents sur place comme à distance. Elle remercie par avance les interprètes.

Elle constate la présence de 319 membres participants en salle, 0 membre représenté et 20 membres à distance.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Approbation du PV de l'AG du 17 juin 2025

Le PV est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités de la Présidente

La Présidente présente les points saillants de son rapport d'activité qui a été distribué aux participants. Le rapport fait apparaître une activité soutenue de l'AIACE Internationale dans les domaines institutionnel, social, numérique et organisationnel. Il souligne également plusieurs points de vigilance : équilibre budgétaire, poursuite des négociations avec les institutions pour une augmentation de leur contribution, fracture numérique, attractivité des Assises et réforme statutaire.

Elle profite pour souhaiter la bienvenue à G. Brunetti nouveau Président de la section BE et pour remercier E. Dudzinska pour son engagement et le travail qu'elle a accompli dans le cadre du Comité de Gestion de l'Assurance Maladie – CGAM.

Les points saillants sont :

17 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Irland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg - Nederland – Österreich – Pologne - Portugal – Suomi/Finland – Sverige – Tchéquie – Royaume-Uni

Adresse administrative : Commission européenne, VM18 03/13-1049 Bruxelles, Belgique

Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11

Adresse électronique : aiace-int@ec.europa.eu Site Web: www.aiace-europa.eu

N° d'entreprise : 0408999411

1. Fonctionnement des instances

Depuis l'Assemblée générale du 16 juin 2025 :

- le Bureau s'est réuni 7 fois ;
- le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Changements au sein du Bureau :

- départ de Didier Hespel des fonctions de Secrétaire général, tout en restant membre du Bureau ;
- nomination de Roberto Rotter comme nouveau Secrétaire général en octobre 2025 ;
- démissions enregistrées de Marc Oostens, Alex Jacobs et Michèle Thozet.

2. Dossiers principaux

2.1 La Méthode

- Le Groupe technique « Rémunérations » s'est réuni 3 fois en 2025.
- Résultat final pour la période du 1er juillet 2024 au 1er juillet 2025 :
 - augmentation de 3,0 % des salaires et pensions ;
 - adaptation des coefficients correcteurs.
- Le taux de contribution des actifs au régime de pensions est passé à 13,1 % au 1er juillet 2025.

2.2 RCAM

- L'AIACE Internationale est représentée au CGAM par Roberto Rotter, Michael Hocken et Pierre Blanchard en qualité d'observateurs.
- Poursuite des travaux sur :
 - la révision des dispositions générales d'exécution ;
 - la révision des plafonds ;
 - la reconnaissance du RCAM par les systèmes nationaux.
- Le rapport note une progression jugée trop lente sur ce dernier point.

2.3 Assurances

- Poursuite des réunions mensuelles avec CIGNA pour l'accompagnement des adhérents.
- Finalisation en cours d'un contrat de responsabilité civile avec Ethias couvrant bénévoles et administrateurs des 17 sections.

3. Relations avec les institutions européennes

- Renforcement des relations avec les institutions européennes, notamment sur les actions sociales.
- Contacts réguliers avec le PMO et la DG HR.
- Démarche engagée pour obtenir une subvention fondée sur le nombre de pensionnés, avec un objectif de 6 € par pensionné/an.
- Le Parlement européen a doublé sa subvention.

4. Relations extérieures

- Participation active de l'AIACE Internationale aux travaux du Mouvement Européen International en 2025 et 2026.
- Participation aux Journées de l'Europe.
- Signature de la Déclaration de Nice du 7 décembre 2025.

5. Information et communication

- Poursuite de la diffusion d'informations aux sections et adhérents.
- Développement de l'outil Newsroom pour la diffusion d'informations directement à tous les membres.
- Avancement du projet DigiVox (version digitale du magazine AIACE VOX).
- Organisation de trois séminaires en 2025 :
 - systèmes de sécurité sociale ;

- trésoriers ;
- communication.
- Mise à jour régulière de l'ABC de l'Assurance maladie des institutions européennes.

6. Fracture numérique et soutien informatique

- Maintien de l'action de l'AIACE contre la fracture numérique.
- Forte mobilisation des help desks pour accompagner :
 - l'abandon de l'authentification EU Login par SMS ;
 - la transition vers d'autres solutions sécurisées ;
 - la prise en main du Portail pensionnés.
- Environ 12 000 retraités ont été accompagnés dans le changement de méthode d'authentification dans une action commune AIACE-PMO.

7. Situation financière

- Exercice 2025 clôturé avec une perte de 51 710 €.
- Les réserves permettent de préserver la stabilité financière de l'association.
- Nombre de membres : 15 424.
- Recettes : 437 610 €.
- Dépenses : 489 320 €.
- Frais de personnel : 118 037 €.

8. Assises

- Les Assises 2025 se sont tenues à Bruxelles.
- L'édition 2026 a également été organisée à Bruxelles.
- Constat d'une participation insuffisante malgré un programme jugé intéressant.
- Une réflexion est en cours sur le maintien de cette formule, en raison de son coût et du temps qu'elle exige.

9. Perspectives

- Poursuite des contacts pour la création de nouvelles sections à Chypre, en Hongrie et en Slovaquie.

Finances

Le Trésorier général présente le rapport de gestion 2025 (i.e. le bilan au 31/12/2025 et le compte de gestion de l'exercice 2025), qui a été distribué aux participants.

Il souligne le déficit de 51.710€, deuxième année consécutive en déficit (p.m. 27.250€ en 2024). Il tempère toutefois en rappelant que les réserves permettent de préserver la stabilité financière de l'association.

Il rapporte également l'augmentation nette du nombre de membres (+184) ce qui donne un total de 15.424 membres. Il est rappelé que l'augmentation nette correspond au nombre de nouveaux inscrits moins les départs naturels et volontaires.

Dépenses en matière d'actions sociales s'élèvent pour l'ensemble de l'AIACE (toutes sections AIACE confondues – rapport sur les actions sociales) à 326.390€. L'AIACE internationale a versé aux sections un montant global pour les actions sociales de 159.206€ (soit 104.206€+55.000€). La contribution des Institutions pour les actions sociales s'élevant elle à 155.750€ (voir recettes).

La Présidente met en évidence l'écart significatif entre les dépenses supportées par l'ensemble des sections de l'AIACE au titre des actions sociales et la contribution accordée par les institutions dans ce domaine. Pour l'exercice 2025, ce déséquilibre a conduit l'AIACE à

prendre en charge un montant de 170.640 €, soit plus de 52 % des dépenses sociales totales. Cette situation, dont l'ampleur ne cesse de croître, a été signalée aux institutions et plaide en faveur d'un relèvement de leur contribution, avec pour objectif d'atteindre une moyenne de 6 € par pensionné et par an.

Face au déficit budgétaire, la Présidente réévalue la pertinence d'organiser les Assises en 2027 afin de maîtriser les coûts, tout en maintenant la priorité accordée aux dépenses sociales. Le coût élevé de cet événement justifie cette réflexion, tandis que d'autres solutions d'optimisation sont également à l'étude.

P. Zangl, également au nom de son collègue J.-J. Beurotte, présente le rapport des vérificateurs aux comptes qui a été distribué aux participants. Il recommande à l'AG d'adopter les comptes et de donner quitus à l'organe d'administration.

Après quelques questions et réponses, les comptes pour l'exercice 2025 sont approuvés et l'AG donne ainsi quitus à l'Organe d'administration.

Le Trésorier général présente le projet de budget pour l'exercice 2026, élaboré à partir des données historiques et des prévisions d'inflation. Cette proposition budgétaire a été adoptée par l'AG à l'unanimité.

Modification des Statuts de l'AIACE

Avec le temps, une mise à jour des Statuts de l'AIACE s'avérerait nécessaire. Pour ce faire, un groupe de travail, sous la modération de Didier Hespel, s'est penché sur les différentes modifications des articles. Celles-ci ont été abordées et discutées une par une.

Après présentation de toutes les modifications proposées, les modifications aux articles : 6, 7§1, 8, 9, 14, 16, 17, 19, 21, 23, 26, 29, 30, 31 et 32 ont été adoptées à l'unanimité.

La modification à l'art. 7§2 a été adoptée par 333 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

Les modifications à l'art. 18§1 et 2 ont été adoptées par 317 voix pour, 18 voix contre et 4 abstentions.

La modification à l'art. 19§2 a été adoptée à l'unanimité.

La nouvelle version des Statuts de l'AIACE internationale est annexée au présent PV.

Confirmation des membres de l'Organe d'administration

Le 1 octobre 2025, Roberto Rotter a succédé à Didier Hespel comme Secrétaire générale.

L'AG confirme la composition de l'Organe d'administration.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

La Présidente remercie tous les participants et les interprètes et lève la séance

Roberto Rotter

Annexe : La nouvelle version des Statuts de l'AIACE internationale